



HAL
open science

Travail et "contrat naturel"

Fabrice Flipo

► **To cite this version:**

Fabrice Flipo. Travail et "contrat naturel". Les Reclusiennes. Festival de la pensée, "Le travail en transition", Jul 2019, Sainte-foy-la-grande, France. hal-02491807

HAL Id: hal-02491807

<https://hal.science/hal-02491807>

Submitted on 26 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Travail et « contrat naturel »

Fabrice Flipo, philosophe
Institut Mines-Télécom BS

Les Reclusiennes 2019.

Fabrice Flipo est philosophe ; il travaille sur l'écologie politique, la décroissance et les enjeux écologiques du numérique. Il a publié notamment *Écologie autoritaire* (2018) et *Décroissance Ici et maintenant* (2018).

L'Appel à communication évoque les mutations tardives du capitalisme et du travail, ainsi que les perspectives, notamment dans le rapport à la nature. Une analyse en profondeur du travail est nécessaire avant de pouvoir en venir esquisser quelques pistes, notamment en ce qui concerne le numérique et les plate-formes.

Le travail est dégagé petit à petit au 19^e siècle suivant deux grandes orientations : soit un bien de la nature (le talent - Rawls) magnifié par le travail que l'individu offre sur le marché en complément du capital en espérant qu'il soit le plus valorisé possible, ainsi que le suggère la vision libérale, soit la vision socialiste qui considère le travail comme la source même de la valeur économique, mesurée de différentes manières (généralement, le temps de travail socialement nécessaire affecté d'un coefficient relatif à la qualification). La nature, dans ces constructions, est principalement un matériau brut sans valeur, une « ressource » qui ne prend de valeur que dans sa mise en forme par le travail et le capital. L'émergence de l'écologisme dans les années 1960 et 1970 provoque une lente remise en question. Trois attitudes dominent dans un premier temps, du côté socialiste : une réinterprétation de l'enjeu comme petit-bourgeois (Enzenberger, économistes du PCF), un « front secondaire », dépendant de l'issue de la lutte des classes, sans remise en cause de priorité des luttes, et un changement de paradigme chez certains marxistes qui les pousse à s'orienter vers l'écologisme, qui leur apparaît comme un nouveau paradigme (Lipietz, Deléage). Sans être explicitement théorisé le libéralisme semble anticiper de son côté un changement dans l'investissement et les modes de vie (exemple du Club de Rome, composé en partie d'industriels).

Alors que l'écologisme possède de fortes bases théoriques dès les années 1960 (Illich, Ellul, Charbonneau, Gorz etc.), qui pour une part mettent déjà en cause le mode de développement qui s'étend à l'échelle planétaire, avec des effets déjà perçus comme étant d'ampleur « géologique » (Club de Rome, Dubos etc.), libéralisme et socialisme structurent leur réponse plus tardivement. Du côté libéral émerge l'idée d'un capital naturel à préserver (durabilité « forte », capital naturel « critique » etc.). Du côté socialiste et marxiste, diverses thèses sont proposées, au tournant des années 1990, qui correspondent à la fois au Sommet de Rio et à un score électoral élevé des

écologistes en politique : O'Connor (les deux contradictions), J.B. Foster (le capitalisme détruit la terre et le travailleur), Moore (« cheap nature »), Postone (le « moulin de discipline » de la valeur), Bidet (le travail payé à sa juste valeur) et Harribey (le travail comme rapport social, la nature comme richesse). Nous montrerons leurs apports et leurs limites. En particulier se développe un débat autour du capitalisme et du productivisme, avec l'idée, côté écologiste, que le socialisme n'est le plus souvent qu'un capitalisme d'État, ou que capitalisme et socialisme sont deux formes du productivisme, lequel se définit d'abord comme un rapport à une certaine forme de travail. Deux définitions du capitalisme émergent, et divergent entre elles : d'un côté le capitalisme comme accumulation de capital, fortement critiqué par l'écologisme mais assez largement accepté par le socialisme, pourvu que le contrôle de ce capital soit collectif, dans la mesure où le capital n'est ici que du travail matérialisé, et d l'autre le capitalisme comme propriété privée des moyens de production, faiblement contesté par l'écologisme, pour qui l'entrepreneuriat vert est une piste de changement, mais fortement mis en cause par le socialisme, pour qui il est synonyme d'accaparement de la décision et des bénéfices en matière d'économie politique.

Aucune de ces thèses n'admet que la nature puisse travailler, thèse qui est pourtant soutenue avec insistance sous diverses formes par le mouvement écologiste : l'UICN (concept de « services écologiques »), Odum (concepts d'exergie et d'emergie), en partie repris par Yves Cochet (le travail du pétrole, et plus généralement des machines), Jocelyne Porcher (le travail des animaux domestiques). Plusieurs arguments vont en ce sens. Un premier argument est la définition même du concept de travail. François Vatin a montré que le travail défini par la science physique (symbole « W ») a été élaboré en référence à l'activité déployée par le cheval (d'où le « cheval-vapeur »). Il y a là plus qu'une simple analogie : c'est une filiation. Un second argument est évidemment l'exploitation du travail vivant de la nature, développé sous diverses formes par de multiples auteurs, ces dernières années ; évoquer l'exploitation indique que le travail des êtres vivants ne se réduit pas à une simple dépense d'énergie. Dans ce domaine a souvent été opposé l'argument classique de l'impossibilité de rémunérer la nature. Des contre-arguments existent tels que la thèse du don et du contre-don (Mauss/Caillé/Flipo) : la nature peut être « payée » en biens matériels, de même d'ailleurs que le salaire permet au salarié d'avoir accès aux biens produits. Par leur circulation, les biens assurent nourriture et santé c'est-à-dire l'intégrité de l'être considéré, qu'il soit humain ou non. Un troisième argument dérive des travaux sur les plantes et animaux qui montrent qu'ils ne sont pas sans monde, au sens d'Arendt : le travail entendu comme simple reproduction de la vie ne les définit donc pas entièrement. Le « web of life » est un système communicant et créateur, avec lequel un échange coopératif est possible, comme le montra déjà Kropotkine.

Ceci étant rappelé, comment interpréter le rôle des plates-formes ? Essayons tout d'abord de mieux cerner ce que sont ces fameuses plate-formes. Le concept de « marché biface » fréquemment utilisé pour les désigner masque mal le fait que la mise en relation qu'elles autorisent

est analogue à la place de marché dans un village : ce n'est pas un marché mais un lieu où celui-ci prend place (Polanyi). D'où certaines caractéristiques particulières. La place de marché est en situation de « monopole naturel », c'est un bien collectif voire un bien public (non rivalité et non exclusivité) ; c'est un « commun » au sens de Dardot et Laval. Suivant la théorie néoclassique elle-même ces biens appellent un contrôle collectif, voire celui de l'État, car ils ne sont pas à proprement parler des biens privés. C'est le cas de tous les réseaux : ils ne sont pas un bien que l'on peut s'approprier de manière privative ; ils sont ce qui permet la circulation des biens privés. L'inappropriabilité des réseaux a justifié des discours utopiques, puisant notamment dans les Grundrisse et de la thèse du *General intellect* (Gorz, Negri) ; mais Elisée Reclus faisait déjà l'éloge du chemin de fer, et de nombreuses utopies socialistes se sont appuyées sur cette idée. En matière de numérique la mémoire manque souvent et l'on invente souvent des concepts qui, replacés dans le temps long, deviennent incongrus : ainsi songerait-on à appeler « marché biface » l'activité d'une mairie autour de son marché, au motif que celle-ci voit successivement les vendeurs se rendant au marché et les consommateurs qui sont les administrés ? La mairie agence « l'offre » et la « demande », de manière plus ou moins encadrée (Polanyi). Elle organise la rencontre, et prélève au passage un montant forfaitaire sur la chaîne de valeur. Amazon fait la même chose : 3 euros par livre envoyé par un vendeur (hors Amazon) auprès d'un consommateur. Le numérique a cependant certaines caractéristiques bien particulières. La première est d'être un outil dépendant d'une capitalisation très élevée, bien plus que le chemin de fer. Il est dépendant d'un macrosystème technique (Gras) qui va des machines qui fabriquent les outils etc. jusqu'aux écoles formant les ingénieurs. Le système est très largement transnational, d'où une seconde caractéristique : l'extraterritorialité relative de ces outils (« relative » dans la mesure où la Chine a les siens sur son territoire, par exemple ; de même les chemins de fers ouest-africains ont longtemps dépendu de la France, bref la dépendance à l'égard d'outils importés n'est pas une question entièrement nouvelle). Avec le container, le numérique a facilité la mondialisation, engendrant des effets rappelant par certains côtés la phase de nationalisation des économies, au cours du 19^e siècle, et l'émergence conflictuelle de l'État-nation. Avec la mondialisation ce qui émerge est l'État sinon mondial du moins régional (Bidet) : l'échelle politique de l'action est donc la troisième caractéristique. Une quatrième caractéristique, en lien avec la première, est que le numérique constitue une troisième révolution industrielle, au sens où elle s'inscrit parfaitement dans la lignée des deux autres à savoir orientées vers la croissance économique et ce marché mondial que Marx anticipait de ses vœux, célébrant ses effets destructeurs sur les localismes jugés réactionnaires (Marx, *Le Manifeste*). Favorisant la productivité et donc l'augmentation de la production et de la consommation, le numérique a également accéléré la destruction de la biosphère, comme on pouvait s'y attendre, en témoigne l'impact écologique sans cesse croissant des pays les plus développés, y compris ces dernières décennies, constat qui va à l'encontre de discours sur la « dématérialisation de la croissance », qui n'a eu lieu que de manière illusoire. Les plates-formes ne sont donc nullement venues « relayer » les industries extractives en tant que

moteur du capitalisme, comme le suggère l'Appel à Contributions : elles dépendent entièrement de ces industries, et le fait devient évident dès lors que l'on mesure l'impact matériel des économies avancées au-delà de leurs frontières, mettant fin à l'illusion de « dématérialisation » entretenue par divers acteurs, mais qui n'a jamais eu le statut que de promesse mensongère, destinée à désamorcer toute critique proprement écologiste du numérique, le temps qu'il s'installe en situation de monopole radical (Illich) ; objectif en passe d'être atteint, au moins dans les pays développés. Le numérique capte une part importante de la valeur, mais là aussi la continuité est forte, dans la mesure où les activités d'extraction sont classiquement celles qui touchent le moins de valeur, ainsi sont-elles souvent reléguées dans des pays qui sont eux-mêmes relégués ; ce qui est nouveau est que cette monopolisation de la valeur touche les pays les plus riches (en PIB) en plein cœur, générant les « fracture françaises » et autres Gilets Jaunes.

En conclusion les plate-formes réorganisent l'économie et les modes de vie, mais sans rupture avec ce qui a caractérisé les sociétés de croissance depuis 150 ans. C'est une rupture, oui, mais à l'intérieur d'une continuité ; c'est une rupture sur une variable de rang 2, ce qui relativise la « disruption » en cours et permet de jauger de l'ampleur d'une disruption qui romprait avec la croissance, qui constitue la variable de rang 1. Or c'est cela qui est à l'ordre du jour, avec l'écologie.

Que faire ? C'est la troisième partie de la communication que nous proposons pour ces *Reclusiennes*. Le théoricien ne peut proposer que quelques pistes, il n'est pas le leader d'un parti politique ou d'un mouvement social. Le cadrage général de la solution que nous explorons est celui de la décroissance à savoir un ensemble de politiques impliquant une réduction du PIB. Nous proposons donc de rompre avec 150 ans de construction patiente des sociétés de croissance, cela pour cinq grandes catégories de raisons, a minima : écologique, économique (matérielle, entropie), démocratique, anthropologique et spirituelle. Le défi est de taille et implique un détour anthropologique, dans la mesure où la croissance n'est pas simplement le résultat de politiques économiques : c'est un mode d'être, une culture c'est-à-dire une institution de l'être humain ; le comprendre est nécessaire pour nous orienter et éviter de reconduire ce mode d'être à notre insu. La décroissance implique en premier lieu de perdre espoir dans la fable de mondialisation économique et destruction des localismes envisagés par Marx dans le *Manifeste*, enjeux qui l'avaient amené à se prononcer pour le libre-échange, dans un célèbre discours bruxellois. Sur ce point Reclus n'a pas de désaccord, lui qui met en avant le travail, au sens moderne, de socialisation par l'échange de biens et de services, cette solidarité organique théorisée par Durkheim, dans sa différence de la solidarité mécanique prémoderne¹. Cette piste n'implique pas de « revenir » au local-ethnique sur lequel s'appuient par exemple certains décroissants catholiques, mettant en avant famille, nation et religion (Gaultier Bès). Le local est en réalité le

1 En témoignage, entres autres, l'opposition virulente de Philippe Pelletier à toute forme de décroissance, jugée obscurantiste, réactionnaire et en tous points contraire à l'émancipation.

biosphérique, le « Terrestre » (Latour, encore que celui-ci soit ambigu) : l'insertion scientifique et démocratique dans le « web of life » planétaire, sous critère d'égalité d'espace écologique, celui-ci étant entendu comme compris entre un plancher de moyens accessibles à tous et un plafond limité par la disponibilité globale des ressources. Ce principes conduit à diagnostiquer la nécessité d'une réduction de 90 % des émissions de GES françaises, par exemple. Les scénarios de réduction forte s'appuient très peu sur le numérique, bien que de nombreux acteurs publics et privés tentent de faire croire le contraire. Les solutions efficaces sont le plus souvent de type « low tech ». Elles impliquent de rompre avec le capitalisme et plus spécifiquement avec la croissance, celle-ci ayant été poursuivie dans de nombreux régimes socialistes et communistes, y compris jusqu'à nos jours (Equateur, Venezuela, Chine notamment). Le Rojava ou le Chiapas ne s'appuient que très partiellement sur le numérique, par exemple. Le fondement de la coopération est l'insertion dans une toile de la vie dynamique et évolutive : une nature en projet et non simplement cyclique. L'écologie devient le « grand intégrateur ». L'entropie se mesure moins à la production de savoir qu'à la diversité spécifique des individus présents sur la planète, diversité mesurable par une équation Shannon-Wiener.